

LES ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FOETOPATHOLOGIE RESULTATS D'UNE ENQUETE REALISEE A COTONOU (BENIN)

GANGBO F. ¹, LALEYE A. ¹, CARLES D. ² et DARBOUX R. ¹

1- Unité de Biologie Humaine, Faculté des Sciences de la Santé, Cotonou, 01 BP 188 ;

2- Praticien Hospitalier, Maternité Pellegrin, CHU Bordeaux, 33 076 Bordeaux, France

RESUME

La foetopathologie est une spécialité de la médecine fœtale récente ; elle a pour but de rechercher les causes de la mortalité fœtale et péri - natale. Au Bénin, à l'heure actuelle, il existe très peu de données sur les pathologies létales fœtales, périnatales et néonatales puisqu'il n'existe pas de pratique de foetopathologie. Nous avons mené une enquête sur la mise en place de la foetopathologie au Bénin chez des répondants appartenant au milieu médical béninois. Les réponses ont été exprimés par écrit.

Selon les répondants, la foetopathologie améliorera leurs connaissances physiopathologiques sur les anomalies morphologiques, leur pratique en médecine fœtale et en conseil génétique.

Pour réaliser la foetopathologie, il faudrait former du personnel compétent, acquérir des équipements adéquats et veiller à ne pas engendrer l'augmentation des avortements, des fractures sociales, en mettant en place des dispositifs légaux permettant de contrôler les règles de déontologie et de l'éthique médicales.

Mots clés : Foetopathologie, mortalité fœtale, mortalité périnatale.

SUMMARY

Fetal pathology is an recent medical specialisation. It search for fetal death and perinatal mortality etiologies. In Benin few data exist about it because of the poorly fetal pathology practice. We conducted an inquiry about fetal pathology setting up in Benin. Repondants wrote their answers. Their believed that fetal pathology practice will improve their fetal death and perinatal mortality knowledge and genetic counselling. Competent staff should be formed, materials are necessary; care must be done to keep down abortions.

Keys words : Fetal pathology, fetal death, perinatal mortality

INTRODUCTION

Depuis les années 1970, la médecine fœtale a été considérée comme une spécialité médicale. C'est à cette époque que le fœtus a été défini " comme un patient à part entière grâce d'abord à l'échographie, puis à des explorations biologiques ou radiologiques de plus en plus sophistiquées, mais néanmoins pratiquées sur un patient invisible ! " (1). La foetopathologie est ainsi née. Elle doit être pratiquée dans des centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal et qui comportent une structure de foetopathologie clairement identifiée (1-2-3-4). Cette activité comporte : des examens radiographiques, l'examen macroscopique fœtal et des photographies, une autopsie fœtale et des annexes, des techniques histologiques sur les pièces prélevées et des prélèvements complémentaires lorsqu'ils sont nécessaires.

Au Bénin, l'absence de conseil génétique adéquat systématique est un handicap dans le processus de développement de la santé (5) ; les causes évoquées devant la mort fœtale et périnatale sont souvent liées à la sorcellerie; certains bébés malformés sont considérés comme des dieux. Il apparaît donc important d'améliorer la recherche étiologique des décès de fœtus et des nouveau-nés décédés in utero ou en période périnatale et néonatale en République du Bénin.

Le but de ce travail est d'évaluer la demande et la faisabilité de la foetopathologie à Cotonou afin d'identifier les causes de la mort fœtale et périnatale et de constituer, d'élargir ou d'affiner la banque de données sur les malformations fœtales au Bénin.

MATERIELS ET METHODES

Pour des raisons d'ordre pratique, cette enquête a été axée essentiellement sur le personnel de la santé, localisé pour la plupart dans la capitale Cotonou ; elle n'a pas pu être étendue à la société civile. Il s'agit de volontaires qui ont accepté de répondre au questionnaire soit parce qu'ils étaient disponibles, soit parce qu'ils avaient un intérêt particulier pour la foetopathologie; nous n'avons pas pu analysé les opinions de ceux qui n'ont pas rempli le questionnaire.

Les opinions ont été recueillies à travers un questionnaire écrit. Cent (100) questionnaires ont été distribués. Nous avons analysé :

- le domaine, le secteur d'activité et la qualification des répondants ;
- l'utilité et l'importance de la foetopathologie selon les répondants ;
- les avantages et les inconvénients de la foetopathologie selon les répondants ;

- les remarques et suggestions des répondants.
Les données ont été traitées manuellement.

2. RESULTATS

2.1 Le domaine, le secteur d'activité et la qualification des répondants

Le taux de réponse était de 80% ; 40% des répondants provient du secteur privé (32 / 80) et 60 % du secteur public (48 / 80) (tableau 1). Les médecins et spécialistes et les chirurgiens et spécialistes étaient les plus représentés, soient respectivement 35/80 (43,75%) et 17/80 (21,25%) (tableau 1).

TABLEAU 1 : Domaine, secteur d'activité et qualification des répondants

Domaine, secteur d'activité et niveau de qualification			Nombre de répondants			
			Privé Nombre	Public Nombre	Total Nombre	%
Etudiants en médecine	Etudiant en	5ème année	0	2	2	2,5
	médecine	6ème année	0	1	1	1,25
	spécialité	7ème année	0	3	3	3,75
		pédiatrie	0	3	3	3,75
		gynécologie-obstétrique- échographie	0	1	1	1,25
Médecine et spécialités	Médecine générale		17	2	19	23,75
	pédiatrie					
	santé publique et santé au travail		3	5	8	10
	neurologie		0	2	2	2,5
	psychiatrie hématologie anatomie pathologie et histologie					
Chirurgie et spécialités	anatomie et chirurgie générales					
	gynécologie - obstétrique - échographie					
	anesthésie - réanimation					
	ophtalmologie et oto - rhino - laryngologie radiologie					
Personnel technique et de soutien	infirmier et sage - femme		7	7	14	17,5
	techniciens de laboratoire		0	4	4	5
TOTAL			32	48	80	100

2.2 L'utilité et l'importance de la foetopathologie selon les répondants

Deux tiers à trois quarts des répondants estiment que la foetopathologie est importante pour comprendre les pathologies fœtales et périnatales; elle est utile pour comprendre les pathologies fœtales et périnatales de notre pays, améliorer la pratique fœtale et périnatale, mener des activités de prévention en direction des parents et en direction de la population (tableau 2).

TABLEAU N°2 : L'avis des répondants sur la mise en place de la foetopathologie : son utilité, son importance pour la pratique médicale et les activités de préventions

La mise en place de la foetopathologie à Cotonou est :	Pas du tout, peu ou juste utile		Très utile		Ne sais pas		Sans réponse	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Utile pour comprendre les pathologies fœtales et périnatales de notre pays	25	31,25	54	67,5	0	0	1	1,25
Importante pour comprendre les pathologies fœtales et périnatales	25	31,25	52	65	1	1,25	2	2,5
Utile pour améliorer la pratique fœtale et périnatale	25	31,25	53	66,25	1	1,25	1	1,25
Utile pour mener des activités de prévention en direction des parents	16	2	61	76,25	1	1,25	2	2,5
Utile pour mener des activités de prévention en direction de la population	21	26,25	58	72,5	1	1,25	0	0

Plus du tiers à la moitié des répondants ont affirmé avoir déjà rencontré au cours de leur pratique des anomalies placentaires ou des anomalies faisant évoquer des anomalies de développement ou des aberrations chromosomiques (tableau 3).

TABLEAU N°3 : L'avis des répondants ayant rencontré des pathologies évoquant des anomalies

		Anomalies placentaires		Aberrations chromosomiques		Anomalies du développement du fœtus	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Oui	Une fois	11	13,75	8	10	10	8
	Deux fois	7	8,75	10	8	12	15
	Trois fois	7	8,75	3	3,75	4	5
	+ de trois fois	27	33,75	38	47,5	42	52,5
Non		27	33,75	17	21,25	10	8
Sans réponses		1	1,25	4	5	2	2,5
Total		80	100	80	100	80	100

2.3 Les avantages de la foetopathologie selon les répondants

Les répondants ont estimé que la pratique de la foetopathologie leur permettra de :

- * comprendre le mécanisme physiopathologique des anomalies liées à la mortalité périnatale et néo-natale et les causes de la mortalité périnatale, des malformations du nouveau-né, des avortements tardifs et des décès périnataux demeurés jusque là inexpliqués
- * évaluer l'incidence et la prévalence de la mortalité périnatale et néo-natale,
- * améliorer la pratique des césariennes prophylactiques en cas de pathologies du placenta et la prise en charge enfants des nouveaux-nés mal formés et
- * structurer le conseil génétique.

2.4 Les inconvénients de la foetopathologie selon les répondants

Pour les répondants, la mise en place de la foetopathologie doit tenir compte du fait que le niveau d'alphabétisation des populations peut être un obstacle à l'ac-

ception d'une telle pratique et du fait que celles-ci accordent beaucoup d'importance à l'intégrité du corps/cadavre.

Ils ont exprimé leurs inquiétudes par rapport aux :

- * manque actuel de personnel qualifié et d'infrastructures adéquates
- *risques potentiels d'augmentation : des taux d'avortements sur la présomption de malformations et de fractures sociales (rejets de toutes sortes, répudiations, divorces, etc.),
- * manques de dispositifs légaux permettant de contrôler le respect du secret professionnel, l'excès d'indications d'interruption médicale de grossesse.

2.5 Les remarques et suggestions des répondants

Pour que la foetopathologie soit une activité réalisable au Bénin, les répondants ont proposé :

- * la formulation claire des objectifs poursuivis
- * la planification d'une étude sociologique visant à recueillir les opinions des populations sur leurs perceptions de la foetopathologie

- * une tarification abordable
- * la formation de personnel qualifié
- * la multidisciplinarité permettant d'impliquer les gynécologues, les pédiatres et généticiens et les échographistes, etc.
- * la structuration du conseil génétique et la création d'une commission d'éthique.

3. DISCUSSIONS

Notre travail présente des limites car l'échantillon n'est pas représentatif de la population béninoise ; toutefois, cette étude qui n'est que préliminaire permet d'avoir un aperçu global de la demande en foetopathologie dans quelques centres médicaux de la ville de Cotonou au Bénin.

Ceux qui ont répondu au questionnaire sont parmi les premières personnes au contact de ceux et celles qui sont touchés par la mort fœtale et péri - natale dans le système de santé. La majorité d'entre eux a perçu l'activité de foetopathologie comme étant une bonne initiative à encourager, ce qui par ailleurs, témoignerait d'une bonne évolution du plateau technique médical au Bénin (5). Cette opinion est juste si l'on considère les retombées de cette activité sur la pratique fœtale par différents auteurs. En effet, l'analyse des résultats de trois centres hospitaliers parisiens entre 1992 et 1994 a montré l'intérêt diagnostique de la foetopathologie (1). Ainsi, sur 3050 fœtus examinés, 40 % provenaient d'interruption médicale de grossesse. Cette série comportait : 48% d'anomalies majeures, 18% d'infections bactériennes, 15% d'anomalies mineures de la configuration placentaire et ou du cordon, 11% de pathologies vasculaires placentaires d'origine maternelle; dans 6 % des cas aucune anomalie significative n'a été retrouvée (1).

La pratique de l'autopsie fœtale induit des changements dans le domaine de la médecine prénatale et vice - versa. En effet les auteurs rapportent que de 1988 à 1992, ils pratiquaient l'autopsie fœtale de la même façon que celle des adultes ; cette autopsie était basée sur des données anatomo - cliniques conventionnelles, des photographies et des coupes histologiques (3). Le nombre de malformations congénitales du système nerveux central était élevé : 41% (168/327); celui du système cardiovasculaire était de 16% (66/201); il était particulièrement élevé avant le 21ème semaine de gestation. Au cours de la période B (allant de 1992 à 1997), ils ont affiné leurs techniques d'autopsie fœtale en utilisant les normes décrites par Keeling et Favara et coll. (3). Leur pratique s'est améliorée grâce à une meilleure collaboration entre les départements de gynécologie /obstétrique et de pathologie, à l'acquisition d'équipements spécialisés pour la dissection fœtale, aux moyens informatiques pour la saisie, le stockage, l'acquisition et les échanges de données entre les deux départements, aux examens complémentaires comme l'immuno-histochimie, la biologie moléculaire, la PCR (polymerase chain reaction) et l'hybridation in situ (fish) (3). Ils ont observé la diminution du

nombre malformations congénitales du système nerveux central, de 41 % à 27 % (159/327) et l'augmentation de celui du système cardiovasculaire, de 16% à 23% (135/201).

Dans notre étude, les répondants ont exprimé des inquiétudes à propos de l'augmentation potentielle des avortements "de confort", des fractures sociales, etc. ; ces inquiétudes se justifient. C'est la raison pour laquelle, il sera important de mettre sur pied un comité national d'éthique.

La combinaison de la foetopathologie, de la génétique clinique et de l'identification des phénotypes permet d'identifier la cause du décès périnatal comme le témoigne le cas du fœtus né d'une mère deuxième pare n'ayant pas d'enfant vivant (G : 2 ; P : 0 qui a été adressée à 23 semaines d'aménorrhée en consultation génétique, pour retard de croissance intra - utérin (RCIU) associé à une diminution des mouvements actifs fœtaux et des signes d'appel échographiques) (5). L'hybridation in situ avait permis de poser le diagnostic de trisomie 22 libre homogène. L'examen foetopathologique avait mis en évidence des anomalies jusque - là non décrites dans la littérature; il s'agit de deux sillons assez profonds sur la face supérieure du foie, de l'agénésie de la vésicule biliaire et de l'agénésie de l'isthme thyroïdien (5).

C'est grâce à la combinaison de la foetopathologie, de la génétique clinique et de l'identification des phénotypes dus à des mutations de gènes, que l'on peut mieux comprendre les processus de développement normal ou anormal de l'être humain (6). La mise en oeuvre de la foetopathologie nécessite trois semaines à un mois de travail par du personnel compétent, des locaux et du matériel spécifique.

4. CONCLUSIONS

La stratégie de communication sera l'élément principal de la mise en place de la foetopathologie au Bénin. Elle aura pour but de réaliser, chez des groupes cibles, des changements de comportements et d'attitudes susceptibles d'être mesurés à travers des programmes de recherche.

La pratique de la foetopathologie nécessite des locaux, des instruments et du personnel. Pour apprécier le coût de l'acte, nous présentons l'expérience française. En effet, en France, lorsque la demande de foetopathologie émane d'un centre hospitalier public, elle est prise en charge par ce centre et coûte 2316 FF (soient deux cents seize milles francs CFA). Ce montant inclut les radiographies, l'examen macroscopique et microscopique, l'éviscération, etc. Par contre, lorsque la demande émane d'un centre privé, celui - ci paie les deux tiers du montant à savoir 1600 FF (soient cent soixante milles francs CFA), le tiers restant étant pris en charge par la sécurité sociale.

BIBLIOGRAPHIE

1. NESSMANN C

Qu'est-ce que la foeto-pathologie.
Revue française des laboratoires ; 1998 ; No 301 ; 400

2. KEELING J W

The Perinatal Necropsy.
In Fetal Pathology. Editions Churchill Livingstone ; 1987; 590

3. TENNSTEDT C, HUFNAGL P, CHAOUI R, KORNER H et DIETEL M

Fetal Autopsy : A Review of Recent Developments.
European Journal of Obstetrics and Gynecology and Reproductive Biology ; 2001; 99 : 66 - 71

4. IMBERT MC

L'examen foeto-pathologique. Technique et apport de l'examen du placenta et de l'autopsie péri - natale.
Ann Pathol ; 1991 ; No 11 (5 - 6) : 292 - 298

5. GANGBO F, LALEYE A, DARBOUX R, ALAO J et Taine L

Anomalies viscérales et trisomie : agénésies de l'isthme thyroïdien et de la vésicule biliaire.
Le Bénin Médical. No 007 ; pages 12 - 15.

6. LACOMBE D

Maladies des gènes du développement.
Médecine / Sciences; 2000 ; 16 : 354 - 362